



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 2

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112502-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 2 : ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS SIS 26 RUE DU RHIN A
BARTENHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition en VEFA, auprès de la société MAISON EDEN, sise 1 rue du Rhin à Wittenheim ou de toute autre société qui s'y substituerait, de 6 logements ainsi que 6 stationnements au sein du bâtiment A de l'ensemble immobilier sis 26 rue du Rhin à Bartenheim, au prix prévisionnel de 785 311,80 € HT, soit 2 470,00 € HT/m² de SHAB, pour une surface habitable prévisionnelle de 317,94 m²,
- d'accepter une tolérance de +/- 5 % d'évolution de la surface habitable et l'évolution du prix en conséquence,
- d'approuver le montage financier ainsi que le mix d'agréments PLAI, PLUS, PLS à ajouter à la programmation 2025 de l'Office auprès de la CeA,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître Claude BAUER, notaire à Wittenheim, 23 rue du Périgord.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL

POUR EXTRAIT CONFORME



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 3

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112503-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 3 : ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS SIS 2 IMPASSE DES EGLANTIERS A
BARTENHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition en VEFA, auprès de la Société ALTIA LOISIRS SAS, sise 44B rue de Kingersheim à Wittenheim ou de toute autre société qui s'y substituerait, de 8 logements ainsi que 11 stationnements au sein d'un ensemble immobilier sis 2 impasse des Eglantiers à Bartenheim, au prix prévisionnel de 1 194 393,20 € HT, soit 2 470,00 € HT/m² de SHAB, pour une surface habitable prévisionnelle de 483,56 m²,
- d'accepter une tolérance de +/- 5 % d'évolution de la surface habitable et l'évolution du prix en conséquence,
- d'approuver le montage financier ainsi que le mix d'agréments PLAI, PLUS, PLS à ajouter à la programmation 2025 de l'Office auprès de la CeA,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître Claude BAUER, notaire à Wittenheim, 23 rue du Périgord.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 4

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112504-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 4 : ACQUISITION EN VEFA DE 4 LOGEMENTS SIS RUE DES HIRONDELLES A
SIERENTZ**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition en VEFA, auprès de la société CARRE DE L'HABITAT, sise Cité de l'Habitat, route de Thann à Lutterbach ou de toute autre société qui s'y substituerait, de 4 pavillons ainsi que 8 stationnements sis rue des Hironnelles à Sierentz, au prix prévisionnel de 835 450,00 € HT, soit 2 450,00 € HT/m² de SHAB, pour une surface habitable prévisionnelle de 341 m²,
- d'accepter une tolérance de +/- 5 % d'évolution de la surface habitable et l'évolution du prix en conséquence,
- d'approuver le montage financier ainsi que le mix d'agréments PLA1, PLUS, PLS à ajouter à la programmation 2026 de l'Office auprès de la CeA,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître Claude BAUER, notaire à Wittenheim, 23 rue du Périgord.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 5

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112505-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 5 : PROLONGATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE PORTANT SUR LA RESIDENCE
SENIOR SISE RUE DU VIEIL ARMAND A GUEBWILLER**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la prolongation du bail emphytéotique, signé le 16 mai 1973 avec la Commune de Guebwiller, portant sur la résidence Senior du Vieil Armand à Guebwiller cadastrée section 6 n° 40, jusqu'au 31 décembre 2072,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette prolongation de bail emphytéotique ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Luxembourg.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 6

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112506-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 6 : PROLONGATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE PORTANT SUR L'IMMEUBLE DU
SDIS 68 SIS 1 RUE SAINT GEORGES A SOULTZ**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la prolongation du bail emphytéotique, signé le 21 décembre 2000 avec le SDIS du Haut-Rhin, portant sur un bâtiment de 6 logements sis 1 rue Saint-Georges à Soultz cadastré section 14 n° 643/1, jusqu'au 20 décembre 2050,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette prolongation de bail emphytéotique ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Luxembourg.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 7

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112507-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 7 : SERVITUDE DE PASSAGE DE LIGNES ELECTRIQUES SOUTERRAINES ET MISE
A DISPOSITION D'UNE EMPRISE FONCIERE RUE DU 3 DECEMBRE A
RIBEAUVILLE**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la constitution d'une servitude de passage entre ENEDIS et Habitats de Haute-Alsace en vue de la mise en place d'une ligne électrique souterraine comprenant l'installation d'une canalisation souterraine établie sur une bande de 3 mètres de large et sur une longueur totale d'environ 60 mètres et de bornes électriques de repérage, sous les parcelles cadastrées section BA n°25 et 27, sises 70 et 72 rue du 3 décembre à Ribeauvillé, moyennant une indemnité de vingt (20) euros,
- d'approuver la mise à disposition au profit d'ENEDIS d'une emprise foncière d'une superficie de 15 m² située sur le terrain cadastré section BA n°27 pour la pose d'une armoire de coupure et de tous ses accessoires, moyennant une indemnité de vingt (20) euros,
- d'autoriser le Directeur Général à signer la convention de servitude, la convention de mise à disposition ainsi que tous actes et documents qui en seraient la suite ou la conséquence, avec faculté de subdéléguer sa signature à tout clerc de notaire de l'étude en charge de cette opération.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL

POUR EXTRAIT CONFORME



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 8

Accusé de réception en préfecture
068-48375518-20251125-B25112508-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 8 : CESSIION D'UN TERRAIN BOISE LIEUDIT « GEISBURGMATTEN » A
KAYSERSBERG VIGNOBLE**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la cession par l'Office du terrain boisé cadastré section 20 parcelle n°185 d'une superficie de 9,09 ares, lieudit « Geisburgmatten » à Kaysersberg Vignoble, au prix de 800,00 €,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents relatifs à cette cession ou qui en seraient la suite ou la conséquence avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de notaire de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Luxembourg.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 9

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112509-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 9 : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE PREVOYANCE DES AGENTS FPT DE
L'OFFICE : ADHESION ET FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE
EMPLOYEUR**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'autoriser l'adhésion d'Habitats de Haute-Alsace à la convention de participation pour le risque Prévoyance, mise en place par le Centre de Gestion de la F.P.T. du Haut-Rhin (CDG 68), souscrite auprès du groupement RELYENS (gestionnaire) et CNP Assurances (Assureur), prenant effet au 1^{er} janvier 2026, pour une durée de 6 ans, avec possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général, selon les taux de cotisations ci-dessous :

Formules	Niveau d'indemnisation	Taux au 01-01-2026
• Garanties obligatoires :		
Incapacité temporaire de travail (ITT)	Plafond (1) 95 % du traitement net ou du salaire net, déduction faite des sommes perçues par ailleurs par l'assuré. Régime indemnitaire en maladie dans la limite de 45 % du régime indemnitaire net. En longue maladie, maladie longue durée ou maladie grave à c/ de 90 jours de plein traitement, dans la limite de 95 % du régime indemnitaire net.	1,12 %

Invalidité permanente	Plafond (1) 95 % du traitement net ou du salaire net, déduction faite des sommes perçues par ailleurs par l'assuré.	0,51 %
• Garanties optionnelles au choix de l'agent :		
Perte de retraite en rente	A hauteur (2) de 95 % de la perte de retraite.	0,72 %
Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)	Niveau d'indemnisation : le capital est versé à hauteur de 100 % du traitement net ou du salaire net évalué sur la base des 12 derniers bulletins de rémunération au jour de l'arrêt maladie ou du décès en l'absence d'arrêt maladie. Ce traitement est recomposé si l'assuré n'a pas 12 mois d'ancienneté ou si l'agent subit une baisse de traitement en raison d'une absence pour raison de santé.	0,35 %

- d'accorder une participation financière aux collaborateurs en activité ayant le statut d'agent de la Fonction Publique Territoriale (FPT) ayant souscrit au contrat référence par la convention de participation,
 - de fixer le montant de la participation financière accordée, à compter du 1^{er} janvier 2026, aux collaborateurs en activité ayant le statut d'agent de la Fonction Publique Territoriale (FPT) pour le risque Prévoyance selon les deux grilles de modulation suivantes :
- Si l'agent adhère aux garanties obligatoires (Incapacité temporaire de travail + Invalidité permanente) :

Indice majoré de l'agent	Montant mensuel de la participation employeur
Indice de 397 à 450	26 €
Indice de 451 à 500	33 €
Indice de 501 à 560	38 €

- Si l'agent adhère aux garanties obligatoires (incapacité temporaire de travail + invalidité permanente) et à l'une ou aux deux garanties optionnelles suivantes :

- . Perte de retraite en rente
- . Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

Indice majoré de l'agent	Montant mensuel de la participation employeur
Indice de 397 à 450	30 €
Indice de 451 à 500	38 €
Indice de 501 à 560	44 €

- d'autoriser le Directeur Général à signer tous documents relatifs à l'adhésion à la convention de participation pour le risque Prévoyance proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin, ou qui en seraient la suite ou la conséquence, ainsi que les éventuels avenants à venir.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 10

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112510-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 10 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR L'ACQUISITION EN VEFA
de 4 LOGEMENTS SIS RUE DES JARDINS A MORSCHWILLER LE BAS**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 4 logements sis rue des Jardins à Morschwiller-Le-Bas, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	730 922,00 €	83,95%
Emprunt CDC PLAI RO ANRU	347 569,00 €	
Emprunt CDC PLAI RO ANRU Foncier	155 155,00 €	
Emprunt CDC PLUS	136 164,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	54 784,00 €	
Emprunt Action Logement PLAI	29 400,00 €	
Emprunt Action Logement PLUS	7 850,00 €	
Total Subventions	30 900,00 €	3,55%

.../...

Subvention Etat	23 400,00 €
Subvention M2A	7 500,00 €
Fonds Propres	108 832,00 €

12,50%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PLAI RO ANRU
Montant	347 569,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.40%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier RO ANRU
Montant	155 155,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.40%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	136 164,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	54 784,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnés, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 11

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112511-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 11 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR L'ACQUISITION EN VEFA
de 16 LOGEMENTS SIS RUE DES BLEUETS A HABSHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération de construction de 16 logements sis rue des Bleuets à Habsheim, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	2 099 150,00 €	65,61%
Emprunt CDC PLAI	268 776,00 €	
Emprunt CDC PLAI Foncier	155 945,00 €	
Emprunt CDC PLUS	727 019,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	231 014,00 €	
Emprunt CDC PLS	290 722,00 €	
Emprunt CDC PLS Foncier	133 789,00 €	
Emprunt CDC CPLS	190 635,00 €	
Emprunt Action Logement PLAI	26 500,00 €	

.../...

Emprunt Action Logement PLUS	74 750,00 €	
Total Subventions	254 750,00 €	7,96%
Subvention Etat	229 500,00 €	
Subvention M2A	12 500,00 €	
Subvention Action Logement PLAI	7 500,00 €	
Subvention Action Logement PLUS	5 250,00 €	
Fonds Propres	845 518,57 €	26,43%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PLAI
Montant	268 776,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier
Montant	155 945,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	727 019,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	231 014,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS
Montant	290 722,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant

Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS Foncier
Montant	133 789,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC CPLS
Montant	190 635,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnées, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 12

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112512-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 12 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR L'ACQUISITION EN VEFA
de 16 LOGEMENTS SIS RUE DES CYGNES A ENSISHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements sis rue des Cygnes à Ensisheim, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	2 675 000,00 €	70,98%
Emprunt CDC PLAI	395 888,00 €	
Emprunt CDC PLAI Foncier	353 345,00 €	
Emprunt CDC PLUS	469 012,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	418 612,00 €	
Emprunt CDC PLS	256 736,00 €	
Emprunt CDC PLS Foncier	346 593,00 €	
Emprunt CDC CPLS	240 814,00 €	
Emprunt Action Logement PLAI	136 000,00 €	

.../...

Emprunt Action Logement PLUS	58 000,00 €	
Total Subventions	40 080,00 €	1,06%
Subvention Etat	40 080,00 €	
Fonds Propres	1 053 498,57 €	27,96%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PLAI
Montant	395 888,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier
Montant	353 345,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	469 012,00 €
Durée	40 ans

Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	418 612,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS
Montant	256 736,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

Emprunt CDC PLS Foncier	
Montant	346 593,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

Emprunt CDC CPLS	
Montant	240 814,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnés, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 13

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112513-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 13 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR LA CONSTRUCTION DE 13
LOGEMENTS SIS RUE DU LAC BLANC A ENSISHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- valider le plan de financement de l'opération de construction de 13 logements sis rue du Lac Blanc à Ensisheim, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunt	1 438 000,00 €	64,04%
Emprunt CDC PLAI	291 820,00 €	
Emprunt CDC PLAI Foncier	98 520,00 €	
Emprunt CDC PLUS	504 984,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	170 486,00 €	
Emprunt CDC PLS	186 872,00 €	
Emprunt CDC PLS Foncier	80 048,00 €	
Emprunt CDC CPLS	71 270,00 €	
Emprunt Action Logement PLAI	20 000,00 €	

Emprunt Action Logement PLUS	14 000,00 €	
Total Subventions	97 064,00 €	4,32%
Subvention Etat	32 064,00 €	
Subvention Commune	65 000,00 €	
Fonds Propres	710 440,00 €	31,64%

CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT

	Emprunt CDC PLAI
Montant	291 820,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier
Montant	98 520,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	504 984,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	170 486,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS
Montant	186 872,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant

Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS Foncier
Montant	80 048,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

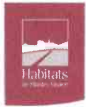
	Emprunt CDC CPLS
Montant	71 270,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnées, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 14

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112514-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 14 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR LA CONSTRUCTION DE 15
LOGEMENTS SIS RUE DE LA DOLLER A LUTTERBACH**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération de construction de 15 logements sis rue de la Doller à Lutterbach, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	1 668 000,00 €	63,42%
Emprunt CDC PLAI	502 429,00 €	
Emprunt CDC PLAI Foncier	117 681,00 €	
Emprunt CDC PLUS	564 128,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	94 962,00 €	
Emprunt CDC PHB 2.0 Constructions vertes	240 000,00 €	
Emprunt Action Logement PLUS	31 200,00 €	
Emprunt Action Logement PLAI	117 600,00 €	

.../...

Total Subventions	92 700,00 €	3,52%
Subvention ANRU	70 200,00 €	
Subvention Mulhouse Alsace Agglomération	22 500,00 €	
Fonds Propres	869 475,00 €	33,06%
TOTAL	2 630 175,00 €	100,00%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PLAI
Montant	502 429,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier
Montant	117 681,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	564 128,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	94 962,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PHB 2.0 Constructions vertes
Montant	240 000,00 €
Durée	40 ans
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	240 mois
Durée	20 ans
Index	Taux Fixe
Marge fixe sur index	Néant

Taux d'intérêt	0%
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Conditions de remboursement anticipé	Sans indemnité
Modalité de révision	Néant
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	20 ans
Index	Livret A
Marge fixe sur index	+0.6%
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement Prioritaire
Conditions de remboursement anticipé	Sans indemnité
Modalité de révision	Simple révisabilité (SR)
Taux de progression de l'amortissement	0%

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnées, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 15

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112515-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 15 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR L'ACQUISITION DE 52
LOGEMENTS SIS RUE DE L'INDUSTRIE A BLOTZHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de la
Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération d'acquisition de 52 logements sis rue de l'Industrie à Blotzheim, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	8 778 705,00 €	86,71%
Emprunt CDC PLAI	1 705 182,00 €	
Emprunt CDC PLAI Foncier	980 113,00 €	
Emprunt CDC PLUS	2 067 726,00 €	
Emprunt CDC PLUS Foncier	994 416,00 €	
Emprunt CDC PLS	752 386,00 €	
Emprunt CDC PLS Foncier	962 800,00 €	
Emprunt CDC CPLS	1 316 082,00 €	
Total Subventions	332 804,00 €	3,29%

.../...

Subvention Etat	152 304,00 €	
Subvention CeA	133 000,00 €	
Subvention Saint Louis Agglomération	47 500,00 €	
Fonds Propres	1 012 390,44 €	10,00%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PLAI
Montant	1 705 182,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLAI Foncier
Montant	980 113,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.20%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS
Montant	2 067 726,00 €

Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLUS Foncier
Montant	994 416,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS
Montant	752 386,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant

Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC PLS Foncier
Montant	962 800,00 €
Durée	50 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

	Emprunt CDC CPLS
Montant	1 316 082,00 €
Durée	40 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 1.11%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnées, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 16

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112516-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 16 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNT POUR L'ACQUISITION EN VEFA DE
4 LOGEMENTS PSLA SIS RUE DU COTEAU DES ALOUETTES A ASPACH-LE-
BAS**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération en VEFA de 4 logements sis rue du Coteau des Alouettes à Aspach-Le-Bas, destinés à une opération de location-accession, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunt	628 000,00 €	75,00%
Caisse d'Épargne Grand Est Europe PSLA	628 000,00 €	
Fonds Propres	209 766,00 €	25,00%
TOTAL	837 766,00 €	100,00%

CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT

Prêteur	Caisse d'Épargne Grand Est Europe
Nature du Prêt	PSLA

.../...

Montant	628 000,00 €
Durée	5 ans
Taux d'intérêt annuel	Taux du Livret A + 0.80%
Garantie	A définir
Base de calcul	Exact/360 jours
Périodicité des échéances d'intérêts	Trimestrielle
Amortissement	In fine
Condition de remboursement anticipé	Remboursement anticipé possible pour tout ou partie du capital, à chaque échéance, avec un préavis de 32 jours, sans indemnité
Commission d'engagement	0,10%

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnés, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 17

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112517-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 17 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNT POUR LA REHABILITATION DE 12
LOGEMENTS INDIVIDUELS A WITTELSHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement, détaillé ci-après, de l'opération de réhabilitation de 12 logements individuels non conventionnés sis à Wittelsheim :
 - 16,18,19,21,23,26,28 et 44 rue d'Ammerschwihr,
 - 27,29, 77 et 85 rue de Thann

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunt	558 000,00 €	75,00%
Emprunt LBP	558 000,00 €	
Fonds Propres	183 000,00 €	25,00%
TOTAL	741 500,00 €	100,00%

CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT

Prêteur	La Banque Postale
Nature du Prêt	Prêt Social

Montant	558 000,00 €
Durée	20 ans
Taux d'intérêt annuel	Taux du Livret A + 1.00%
Garantie	Néant
Base de calcul	30/360 jours
Périodicité des échéances d'intérêts	Trimestrielle
Amortissement	Constant
Condition de remboursement anticipé	Remboursement anticipé total ou partiel possible à chaque échéance, moyennant le paiement d'une indemnité dégressive au taux de 0.50%.
Commission d'engagement	0,06%

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnés, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 25 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 18

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20251125-B25112518-DE
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 4
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 5



**POINT 18 : REGIME DE DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL :
ACTUALISATION**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice,
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absents et excusés : M. Pierre BIHL, Vice-Président (Procuration à M. Lucien MULLER),
Mmes Fatima JENN, Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER, Directeur Général,
M. Laurent BIEHLMANN, Directeur Général Adjoint,
Mmes Marie MOSER, Directrice Financière et Comptable,
Delphine PASQUIER, Directrice des Ressources Humaines, Système
d'Information et Environnement de Travail, Antonella WAS, Directrice de
la Relation Clientèle, Innovation Sociale et Qualité de Service.



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'actualisation du régime de délégations de signature du Directeur Général,
avec effet au 1^{er} décembre 2025.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL